



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## emploi et activité

Question écrite n° 78721

### Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet alerte M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la situation des personnels de la compagnie de géophysique CGG. Compagnie française de services spécialisée dans l'exploration de gaz et de pétrole, CGG compte plusieurs centaines d'employés en France. Suite à plusieurs communications de la direction de CGG, les salariés de l'entreprise craignent la mise en place d'un plan de suppression de postes, suite à la réduction des dépenses d'exploration ainsi qu'à la mise en place d'un contrat unique aux prospecteurs. Des salariés mettent en avant le paradoxe entre cette annonce et le chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise en 2014, de plus de 2,5 milliards d'euros. La France étant actionnaire de CGG au travers de la banque publique d'investissement et de l'organisme public IFP Energies nouvelles, il lui demande que l'État fasse preuve de la plus grande vigilance suite à ces annonces.

### Texte de la réponse

La filière parapétrolière française, qui emploie environ 65 000 personnes en France et dont deux tiers du chiffre d'affaires s'effectue à l'international (deuxième exportateur mondial de services et d'équipements pétroliers), est inévitablement touchée par l'actuel contrechoc pétrolier. C'est pourtant une filière complète d'excellence, composée de grandes entreprises, parfois spécialisées comme l'est CGG, qui logent en France leurs centres de R&D, d'ingénierie et de production d'équipements, mais aussi de plusieurs centaines de petites et moyennes entreprises très innovantes et positionnées sur des marchés de niche (capteurs, matériels de forage spécialisés, robotique, connectique, ...) à haute valeur ajoutée. L'amont de la filière (l'exploration et la production de gaz et de pétrole) est totalement dépendante des marchés internationaux, l'activité française étant par ailleurs très limitée du fait du contexte législatif. Les entreprises spécialistes et les petites structures sont les premières touchées par le contexte actuel. En particulier, l'entreprise CGG doit faire face à une contraction du marché de l'exploration et son résultat net en 2014 a été fortement négatif. L'adaptation de l'entreprise à ce contexte tendu est nécessaire pour assurer sa survie et sa compétitivité sur le marché de l'exploration pétrolière en surcapacité. L'entreprise a donc réduit prioritairement sa flotte de navire d'acquisition en mer qui représente des coûts fixes importants. L'impact sur le territoire national est ainsi le plus limité possible, un objectif sur lequel l'Etat est très vigilant, y compris dans son rôle indirect d'actionnaire. CGG emploie en France environ 20 % de ses effectifs pour un chiffre d'affaires réalisé quasiment exclusivement à l'export. Cette situation est l'héritage du développement de la filière parapétrolière française impulsé par l'Etat dans la première moitié du XXème siècle puis soutenu par les découvertes des champs pétroliers et gaziers français. En l'absence de perspective sur le marché français, l'ancrage du groupe en France se justifie désormais par la qualité des ressources humaines auxquelles l'entreprise a accès en France et du contexte favorable à la recherche et à l'innovation : l'empreinte de CGG en France se caractérise notamment par une activité soutenue en R&D au sein de sa filiale Sercel, leader mondial des équipements d'acquisition pour l'exploration pétrolière. Via la pérennisation du crédit d'impôt recherche et la formation d'ingénieurs et de techniciens de qualité, le Gouvernement contribue ainsi à pérenniser la présence de CGG en France. Enfin, le Gouvernement, conscient de la richesse de la filière parapétrolière pour l'emploi en France et pour la transition énergétique, les technologies pétrolières pouvant

permettre un développement accéléré de la géothermie ou encore du stockage d'énergie, a lancé avec les acteurs concernés une étude portant sur les filières industrielles de la valorisation énergétique du sous-sol profond. Cette étude vise à établir un diagnostic de la structuration, du poids, de la santé et du positionnement des filières françaises de la valorisation énergétique du sous-sol profond ainsi que de ses besoins humains, à identifier les transferts de technologies et de compétences entre filières et à proposer des pistes pour effectuer ces transferts et donner une vision prospective du secteur à l'horizon 2030 et dégager des mesures opérationnelles permettant l'ancrage et le développement de l'emploi en France de ces filières.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Bacquet](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78721

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et numérique

**Ministère attributaire :** Économie, industrie et numérique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 avril 2015](#), page 3159

**Réponse publiée au JO le :** [19 avril 2016](#), page 3409